COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

SAMEDI 6 OCTOBRE 1979 — N° 38 — PRIX : ANTILLES 1.50F FRANCE 2F

Editorial

ETOUFFONS DANS L'OEUF LA RACAILLE D'EXTREME DROITE !

Dans d'autres pays, les scènes qu' ont connus les Pointois vendredi et samedi ont d'autres noms : lynchage des Noirs aux Etats-Unis, pogromes contre les juifs dans certains pays, ratonnades en France contre les Algériens à l'époque de la guerre d'Algérie.

Les évènements de Pointe-à-Pitre vont dans le même sens, ils laissent voir la même politique : l'influence et la politique de l'extrême droite et des fascistes dirigés par Viviès, le conseiller général de Pointe-à-Pitre.

La bourgeoisie Pointoise et l'extrême droite ont trouvé un bras armé pour faire triompher leurs aspirations.

Le mouvement ouvrier, les partis et syndicats qui se réclament de la classe ouvrière ne doivent pas tolérer les lynchages des travailleurs et des jeunes Dominicains. Mais ils ne doivent pas en appeler aux autorités coloniales pour assurer le respect de l'ordre, pour assurer la protection des Dominicains face aux nervis de Viviès. Ce serait faire preuve de beaucoup de naïveté et d'inconséquence, si ce n'est pas simplement de l'hypocrisie.

Car le déroulement des évènements montre à quel point les autorités coloniales sont compromises dans cette affaire. Les nervis savaient les noms et adresses de dizaines de Dominicains.

La ligne de conduite des travailleurs et des organisations qui s'en réclament ne peut être que d'assumer eux mêmes leur propre défense.

Cela signifie que si les organisations politiques et syndicales le veulent réellement, elles peuvent empêcher les nervis de Viviès de continuer à agir. Prendre en charge la défense des travailleurs Dominicains est à la portée du mouvement ouvrier. C'est là une chose vitale pour l'avenir des organisations ouvrières et pour les luttes des travailleurs de ce pays.

Car la racaille de Viviès, forte de ses succès contre les travailleurs dominicains ne s'en arrêtera pas là. Elle ne s'attaquera pas seulement aux Dominicains mais à l'ensemble des travailleurs de Guadeloupe.

La grande bourgeoisie de Guadeloupe voudra saisir l'occasion d'utiliser les services de monsieur Viviès. C'est un avertissement à l'ensemble des travailleurs et du mouvement ouvrier.

La riposte doit être à la mesure de cet avertissement. Il faut répondre coup pour coup aux agissements de l'extrême droite et ceci directement sur le terrain sur lequel ils se placent. Il faut mettre hors d'état de nuire les bandes armées de Viviès. Ce monsieur et les autorités qui le couvrent de leur complicité officielle ont semé le vent. Ils risquent de récolter la tempête.

Sous l'oeil bienveillant de l'administration coloniale

LA REACTION ORGANISE UN POGROME A POINTE.A.PITRE

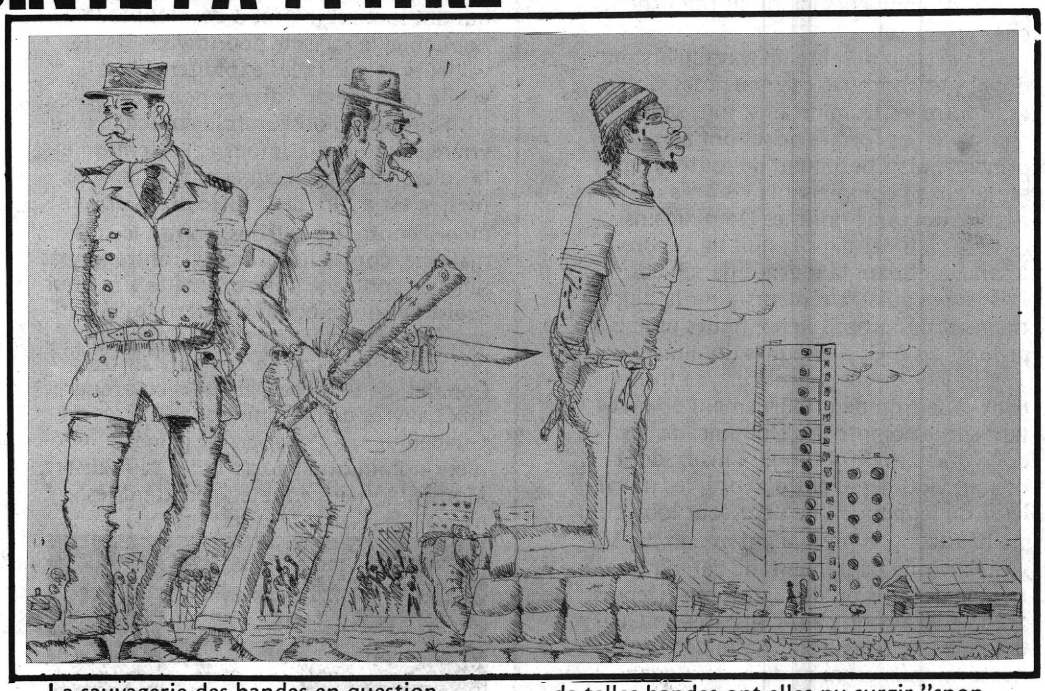

Dans la nuit du 28 au 29 septembre, des bandes armées se sont livrées à de véritables "ratonnades" à l'égard des travailleurs dominicains résidant dans la région pointoise.

Le prétexte de ces agissements fut un incident qui opposa des dominicains à un martiniquais, au 3ème pont de l'Assainissement, et au cours duquel ce dernier reçut trois balles de revolver. "Pour une mobylette" diront certains ; mais d'autres témoins affirment que la victime, Polydor, serait d'abord allée chercher un couteau.

Quoi qu'il en soit, ce règlement de comptes permit le déclenchement d'une véritable chasse à l'homme dans les quartiers populaires de Pointe-à-Pitre, qui allait durer toute la nuit et une partie de la matinée de samedi. Des bandes s'organisèrent rapidement, et armées de bâtons, coutelas, fusils et autres armes hétéroclites du genre rasoirs et pics à glace, se mirent à traquer les dominicains et à les frapper systématiquement. Pénétrant dans leurs cases, brisant tout à l'intérieur, ils les rouaient de coups, les attachaient et allaient les livrer au commissariat de Pointe-à-Pitre. A la sortie des cinémas, notamment du Rex, c'est à un véritable siège qu'on assista, les dominicains qui sortaient étaient de même roués de coups. Tous les quartiers où résident des dominicains furent ainsi ratissés, qu'il s'agisse de Boissard, de l'Assainissement, de Lacroix, de Fonds-Laugier ou de Zamia. Le samedi à l'aube, les pacotilleuses dominicaines virent leurs marchandises jetées dans la Darse. Toute personne rencontrée dans la rue, avec un bonnet ou des "locks" (petites nattes) était prise à partie, homme et femme, et certains guadeloupéens furent frappés avant de pouvoir préciser leur identité.

La sauvagerie des bandes en question fut incroyable, et quoique les autorités aient cherché à minimiser l'affaire, il ressort maintenant clairement qu'il y a sans doute des morts, que des femmes ont été violées, que les agresseurs ne se contentaient pas de frapper et de briser, mais aussi de voler leurs victimes. Un jeune dominicain, pieds et poings liés, fut plongé à plusieurs reprises dans la Darse, et ne dut son salut qu'à l'intervention d'un guadeloupéen qui, malgré les nervis, le détacha. Le bilan est considérable, et bien supérieur à la "douzaine de blessés" que l'on reconnait officiellement.

Ces évènements sont d'une gravité exceptionnelle et plusieurs questions viennent immédiatement à l'esprit. Comment de telles bandes ont-elles pu surgir "spontanément" ? Pourquoi ont-elles agi impunément pendant plusieurs heures, non seulement sans l'intervention, mais sous le regard bienveillant de la police, du sous-préfet et du préfet ? Car les déclarations "humanitaires" de ce dernier n'enlèvent rien au fait qu'il s'est contenté de "réceptionner" les dominicains "arrêtés" et ensanglantés au commissariat central de Pointe-à-Pitre.

Tout tend à prouver que les bandes de nervis n' ont pas surgi spontanément, et que l'incident de vendredi soir ne fut que l'occasion de déclencher une telle opération. Et derrière cette affaire, se profile la sinistre silhouette de Raymond Viviès.

(suite en page 4)

FORT-DE-FRANCE

LES GARDES MOBILES REPRIMENT SAUVAGEMENT LES GREVISTES DU BATIMENT

La grève du bâtiment est entrée dans une nouvelle phase le lundi 1er octobre avec l'annonce faite par les patrons aux ouvriers de reprendre le travail à partir de cette date.

En effet, après 15 jours de grève, les patrons restaient campés sur leurs positions : 9% au 1er septembre, 10% au 1er octobre, et 12% au 1er décembre, alors que les syndicats ouvriers réclamaient 15% au 1er septembre. Ils se sentaient d'autant plus confortés dans leur position que jusque là seule une petite minorité de grévistes avaient participé aux piquets de débauchage.

De là vint l'arrogance des patrons qui unilatéralement appelèrent à la reprise du travail. Leur annonce parue dans France-Antilles fut claironnée sur les ondes de la télévision : Ces messieurs espèraient carrément faire reprendre le travail à leurs conditions. Eh bien, ils en ont été pour leurs frais.

En effet, ce sont plusieurs centaines d'ouvriers du bâtiment qui se sont réunis le lundi matin à la Maison des Syndicats et qui décidèrent devant l'arrogance patronale et afin de faire entendre leurs revendications de bloquer les rues de Fort-de-France.

Effectivement, sur pratiquement toutes les artères de la ville des barrages ont été dressés, interdisant toute circulation automobile et de fait, durant une large partie de la journée, Fort-de-France fut bloquée. La classe ouvrière avait montré une partie de sa puissance, lorsqu'elle se décide à se battre.

Devant cela, la réaction de la préfecture fut brutale. Comme le 14 juillet, elle fit appel à ses flics. Les gardes-mobiles, descendus de Gerbault frappèrent sauvagement les travailleurs en grève et la foule qui s'était assemblée sur la Levée.

C'est ainsi que parmi les blessés, on relève un ouvrier de la Socaltra, étranger au conflit et qui passait par là. Par ailleurs, parmi les "dangereux perturbateurs de l'ordre public" blessés à coups de matraques il y a eu deux femmes et un enfant. Dans leur zèle, les gardes-mobiles ont même lancé une grenade lacrymogène à l'école maternelle de Ravine-Bouillé. On a du évacuer les enfants de 4 à 6 ans qui s'y trouvaient.

Après,les flics paradèrent en tenue de combat pendant plus d'une heure devant la Maison des Syndicats sans doute à la recherche de nouvelles victimes à matraquer et à grenader.

Face à cette intervention policière et à cette collusion ouverte entre patronat et préfet, la colère des travailleurs n'a fait que grandir ainsi que leur détermination. Bien loin de les faire céder, ce qui s'est passé lundi 1er octobre n'a pu que les renforcer dans leur volonté de faire céder les capitalistes du bâtiment.

DERNIERE HEURE

Un accord a été finalement signé, le mercredi 4, entre le patronat et les syndicats ouvriers. Il fixe une augmentation de salaire de 10% au 1er septembre 1979 et de 13% au 1er novembre. En outre il porte de 50 à 100F la prime de transport.

Ainsi, même si les travailleurs n'ont pas obtenu les 15% qu'ils demandaient , il leur aura fallu montrer leur colère et leur force pour que les patrons se sentent contraints de signer un accord qu'ils refusaient catégoriquement peu de jours auparavant.

LA XENOPHOBIE EST CONTRAIRE AUX INTERETS DES TRAVAILLEURS

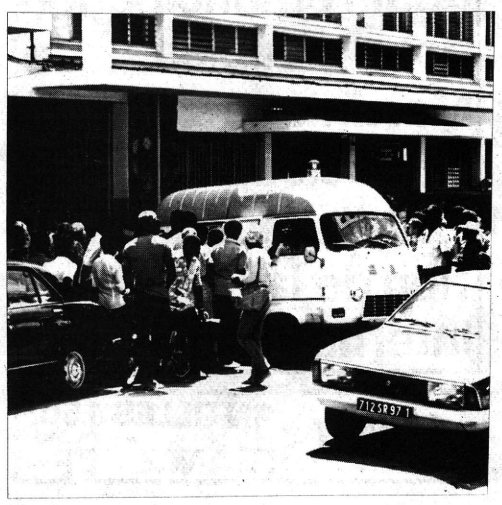

Chez de nombreux travailleurs, on peut entendre à propos des Dominicains les réflexions suivantes : «ils volent, violent, sont agressifs, depuis qu'ils sont en Guadeloupe, il y a une augmentation de la criminalité, ils contaminent la jeunesse guadeloupéenne avec leur drogue. Et puis il y a trop de chômeurs ici, qu'ils retournent chez eux . . .etc. . .»

Un certain nombre de travailleurs ont donc, soit approuvé carrément les violences contre les Dominicains, soit, sans en approuver les formes prises ont admis le principe. Mais beaucoup de toutes façons se montrent complaisants vis à vis du véritable pogrome dont les Dominicains ont été victimes dans la nuit de vendredi à samedi et dans la journée de samedi. Des jeunes aussi, chômeurs pour la plupart tiennent des propos xénophobes ou méprisants vis à vis des jeunes dominicains.

Ces jeunes, ces travailleurs, se trompent et se trompent lourdement en mettant sur le compte des Dominicains les conséquences de nombreux maux dont ils sont victimes. Tout d'abord, les travailleurs ou jeunes de l'île sœur sont loin, comme beaucoup le prétendent et comme Viviès l'affirme hautement, de détenir le monopole des vols ou des agressions. Depuis près de 10 ans on peut constater en Guadeloupe une hausse très nette de la criminalité en tout genre et de la délinquance: vols, viols, agressions . . . et le plus souvent ce sont des Guadeloupéens qui en sont les auteurs, le plus souvent des jeunes chômeurs, sans perspective, désœuvrés, vivant dans la misère la plus grande, poussés aux vols et aux agressions par la situation que leur réserve le système colonial et capitaliste.

Quant à la drogue, là encore les Dominicains sont loin d'être les responsables de sa propagation. Quand on sait que dans toute la région Caraibe trafiquent de gros bonnets, que les hôtels grand standing abritent de nombreux touristes : bourgeois américains ou autres, dont beaucoup revendent de la drogue aux Antilles, quand on sait aussi que de nombreux jeunes Guadeloupéens ont été entraînés à se droguer non pas par des Dominicains mais après un séjour en France ou dans d'autres pays.

Et pour répondre à l'argument qu'il y a trop de chômeurs ici et que les Dominicains viendraient prendre des places, il faut dire que s'il y a un responsable du chômage, ce n'est pas du tout les Dominicains, mais bien le gouvernement français, car voilà des dizaines d'années, bien avant donc, que l'on connaisse l'émigration dominicaine, que le chômage existe en Guadeloupe. Ce serait donc faire preuve d'un aveuglement total ou d'une mauvaise foi évidente que de faire porter sur les jeunes Dominicains la responsabilité du chômage ici.

Les travailleurs ne doivent pas se tromper de cible. C'est au gouvernement français, aux capitalistes qu'ils doivent s'en prendre, pas aux Dominicains. Et qu'ils sachent d'ailleurs que quand cela les arrange, les capitalistes locaux, usiniers, gros commerçants ou autres qui aujourd'hui cherchent à développer la haine anti-dominicaine, font eux-mêmes venir des travailleurs Dominicains travailler pour eux. Alors ils leur donnent des salaires de misère, leur refusent la sécurité sociale et les exploitent encore plus férocement que les travailleurs guadeloupéens. Ils agissent de même avec les travailleurs haïtiens.

Ce sont les capitalistes, les bourgeois qui ont surtout intérêt à développer la xénophobie, le racisme pour diviser les travailleurs et mieux les exploiter. C'est la vieille tactique de "diviser pour règner".

Tout ce qui obscurcit la conscience ouvrière, tout ce qui détourne l'attention et la colère des travailleurs des vrais problèmes, c'est à dire de la lutte qu'ils doivent mener contre les patrons, contre le colonialisme, contre le chômage, contre les bas salaires, contre la misère, profite aux bourgeois. Ce sont eux qui en tirent les bénéfices. Que les travailleurs guadeloupéens, au lieu d'aller pourchasser les capitalistes de Copatel, de Blanchet, aillent s'en prendre aux pauvres de la Dominique émigrés en Guadeloupe, à l'ouvrier, au jeune, au chômeur dominicain pauvre et les capitalistes, Monsieur Viviès en tête se frottent les mains.

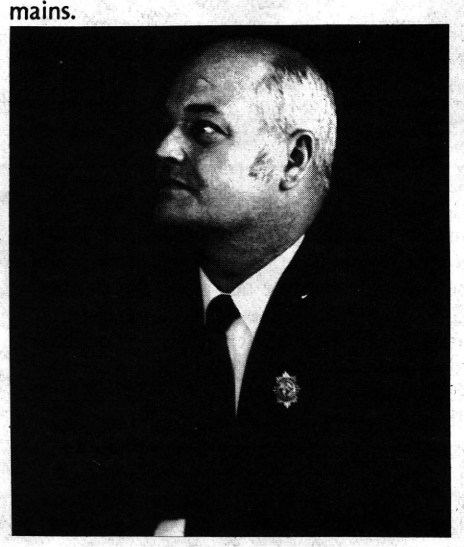

Oui, si dans ce pays il y a des gens à menacer, à juger, à chasser ce sont les bandits capitalistes. Ces bandits, de la SIS par exemple, qui après avoir pendant plus d'un siècle exploité jusqu'au sang des milliers de travailleurs guadeloupéens, des générations entières, après les avoir contraints à vivre dans la plus grande misère sur leurs"habitations", après les avoir assassinés lors de nombreux mouvements, de nombreuses grèves, après les avoir purgés comme des citrons dans leurs champs, leurs usines à sucre, les rejettent aujourd'hui parce que la canne ne les intéresse plus et qu'ils veulent fermer leurs usines. Ce sont contre ceux-là qu'il faut que les travailleurs retournent leur haine, leur colère, leur violence . . .

S'il y a des gens à pourchasser ce sont ces capitalistes du Bâtiment, ces préfets, sous-préfets et autres administrateurs coloniaux qui en 1967 à Pointe-à-Pitre faisaient assassiner par la troupe des dizaines de chômeurs, de jeunes, de travailleurs guadeloupéens. Ce sont encore ces gros propriétaires de la banane qui traitent leurs ouvriers comme des esclaves dans les montagnes de Capesterre, Trois-Rivières, Basse-Terre, Saint Claude. Ce sont les racistes de Baimbridge, l'an dernier qui ont agressé sauvagement des lycéens guadeloupéens parce qu'ils sont noirs.

La xénophobie c'est un cancer dans le corps ouvrier, il ronge petit à petit les consciences et ensuite il tue le mouvement ouvrier.

La meilleure façon pour que cette gangrène ne s'étende pas plus dans les rangs ouvriers, que cette plaie nauséabonde ne gagne en ampleur c'est de lui appliquer immédiatement un antibiotique puissant et radical qui fera disparaitre le mal totalement.

Il y a des ouvriers, et ils sont nombreux qui protestent contre les violences xénophobes, contre la propagande fasciste de Viviès dans leurs rangs. Ils doivent s'opposer par tous les moyens à cette propagande, entreprendre un travail d'explication sur les lieux de travail. Il faut détecter partout les éléments xénophobes sur les lieux de travail, dans les quartiers et neutraliser leur influence néfaste.

Les travailleurs, en se battant farouchement contre leurs véritables ennemis peuvent ici créer une société où l'exploitation de l'homme par l'homme n'existera plus, où tout le monde aura un travail et vivra dignement, une société dans laquelle tout le monde aura sa place sans être obligé d'émigrer en France pour pouvoir vivre, une société dans laquelle les travailleurs Dominicains, nos voisins les plus proches pourront aussi travailler car il y aura de la place pour eux aussi.

Le fait qu'entre la Dominique et les Antilles "francophones" existe un lien linguistique, le créole, atteste que nos pays ont été à une période de leur histoire colonisés, exploités par le même colonisateur.

Aujourd'hui, les travailleurs dominicains comme les travailleurs martiniquais ou guadeloupéens sont exploités par l'impérialisme et ont une seule et même voie à suivre pour se libérer de ce joug, la voie de la révolution ouvrière. Au cours de leurs luttes, ces travailleurs ont tout intérêt à développer le maximum de liens. Car la lutte d'émancipation des travailleurs de la Caraïbe ne devra pas se limiter aux frontières de chaque île.

Pierre Jean Christophe

MARTINIQUE: RAFLES POLICIERES CONTRE LES JEUNES

Au cours de la semaine dernière, la gendarmerie a procédé à l'arrestation d'environ 70 personnes, des jeunes pour la plupart appartenant au milieu rasta.

Il s'agit là d'une opération de police très vaste puisque l'on a emprisonné des jeunes de quartiers différents de Fort-de-France (Dillon, Terres Sainvilles) et de communes comme Lamentin ou Sainte-Marie. Des perquisitions ont d'ailleurs été effectuées pour essayer de mettre la main sur la marijuana qu'on accusait les détenus de fumer.

Au cours de leur incarcération, les détenus qui sont pour la plupart végétariens ont refusé de manger et ont entamé une grève de la faim avant qu'on ne les relâche au bout de 2 ou 3 jours.

Actuellement, il semble donc que la majorité, sinon la totalité des emprisonnés soit hors de prison. C'est dire la légèreté et l'inconsistance des accusations qu'on a pu avancer à leur égard. De plus, les arrestations ont été effectuées pour une bonne part à la tête des clients. Il suffisait d'avoir des "locks" (cheveux nattés) et de porter des vêtements de style "rasta" pour se retrouver en prison.

De plus il se peut fort bien que toutes ces arrestations n'aient été qu'un moyen commode pour les gendarmes de ficher toute une catégorie d'individus appartenant à un milieu que le colonialisme ne contrôle pas entièrement : la preuve en a été fournie par exemple lorsqu'une partie de ces jeunes ont participé aux actions du Comité de Soutien aux Jeunes Emprisonnés avant les vacances passées. Dans ce cas il s'agirait alors de mesures préventives contre des jeunes qui un jour ou l'autre pourraient se révolter contre le système colonial que de toute façon ils haïssent.

Ces opérations, qui se sont déroulées sans que la population soit au courant, montrent à quel point nous sommes dans une société policière où le simple fait de ne pas être exactement comme le reste de la population, de ne pas se conduire comme les autres, peut faire emprisonner des dizaines de personnes.

J.B.

Basse-Terre: LE PERSONNEL DE LA LIBRAIRIE POPULAIRE EN LUTTE

Depuis le mercredi 19 septembre, le personnel de la Librairie Populaire est en grève pour protester contre le refus de la Direction de discuter les revendications à savoir: application d'une grille hiérarchique des salaires, augmentation des salaires en fonction du coût de la vie, prime d'ancienneté et 13ème mois.

Le lundi 24 septembre, la Direction ne se contentait plus de refuser toute négociation, elle passait à l'offensive et décidait d'intimider le personnel en majorité féminin. C'est ainsi qu'un représentant de la Direction : Monsieur Cheusel, aspergeait en plein visage, l'une des grévistes d'un liquide toxique contenu dans une bombe. Voilà qui en dit long sur les pratiques de certains patrons.

Au lieu de propositions allant dans le sens d'une négociation, le mercredi 26 septembre, lors d'un reportage faisant le point, sur les ondes de Radio-Guadeloupe, les employés apprenaient que la Direction se plaignait de leur "ingratitude". Ces arguments paternalistes visant à diminuer la combativité du personnel ont eu au contraire pour effet de provoquer son indignation.

Les employés ne se sentent pas redevables d'une quelconque générosité des patrons : «nous ne sommes pas obligés, nous n'avons pas été achetés- disent-ils - et jusqu'à présent, on ne nous a pas fait de cadeaux, au contraire, nous ne bénéficions même pas d'une réduction lorsque nous achetons des livres pour nos enfants, sous prétexte que nous pourrions faire nos parents en bénéficier».

La détermination du personnel doit être soutenue par la solidarité active de la population de Basse-Terre. L'une des formes essentielles que pourrait revêtir cette solidarité serait le boycott pendant toute la durée de la grève.

Quant aux travailleurs ils savent que, se battre contre les bas salaires, les conditions de travail déplorables, manque de climatisation à l'étage, absence de pharmacie, interdiction de boire, inexistence d'une pause pendant les heures de travail, absence de sièges ... n'a rien à voir avec l'"'ingratitude" des uns et la prétendue générosité des autres.

GROSSE-MONTAGNE: LES TRAVAILLEURS EN GREVE

La grève commencée il y a maintenant plus de dix jours à l'usine Grosse Montagne se poursuit. Les travailleurs réclament:

- la mensualisation de tous les travailleurs permanents à l'usine, de la distillerie et du garage.

- le maintien dans son emploi d'un travailleur menacé de licenciement.

- le paiement des 3,24% d'augmentation prévus depuis mai dans le cadre des accords de salaire passés entre le patronat et les syndicats ouvriers. La semaine passée la direction de la société de Grosse Montagne a accepté la mensualisation des travailleurs permanents toujours payés à la quinzaine. Mais elle refuse de mensualiser les ouvriers de la distillerie et du garage.

Ceux de Grosse Montagne ne sont pas du tout prêts à se laisser faire. De plus, ils n'entendent nullement accepter le licenciement d'un des leurs.

Dans une assemblée générale tenue lundi 1er octobre, ils ont à nouveau décidé de poursuivre leur grève jusqu'à satisfaction complète de leurs revendications.

BANANE : PREFECTURE ET PATRONS SE MOQUENT DES TRAVAILLEURS

Ainsi, Max Martin, le directeur de la SCEFA-SCEPLAG après avoir lanterné les travailleurs de rendez-vous en rendez-vous a fini par révéler le plan qu'il mijote depuis longtemps contre eux. En effet, le vendredi 28 septembre, en présence des travailleurs et des représentants du syndicat CGTG de la banane, il répéta encore une fois n'avoir rien reçu comme subventions et d'être dans l'impossibilité de faire redémarrer les travaux. Mais qu'avec ses économies il pourra reprendre une quarantaine de travailleurs sur les 300 que compte la société. Puis il passa à 80, certains devant être employés par les chantiers de chômage.

Martin se heurta à un refus catégorique des travailleurs présents. Et le lundi 1er octobre, les quelques travailleurs convoqués pour reprendre le travail ont été dissuadés de le faire par les autres, c'est à dire la majorité.

La situation en est là à l'heure où nous écrivons. Du côté des travailleurs ce n'est pas du tout le découragement. Certains pensent qu'il faut provoquer l'intervention de la préfecture, par un moyen ou par un autre, et cela d'autant plus que Martin, pour on ne sait quelles raisons refuse de donner aux travailleurs l'imprimé qui leur permettra de percevoir les allocations familiales et les 700F aux travailleurs privés d'emploi du fait du cyclone.

Le mardi 2 octobre, dernière heure, il annonça la reprise du travail dans . . .trois mois.

Nombreux sont les travailleurs qui pensent que la plaisanterie a assez duré, qu'il est temps maintenant de passer à des actions plus sérieuses, plus susceptibles de faire céder Martin. Ceux-là ont raison. Car voilà plus d'un mois que les quelques trois cents travailleurs de la SCEFA-SCEPLAG n'ont pas perçu le moindre centime, ni effectué une seule journée de travail. Personne ne lève le petit doigt. Personne n'en parle. Un télégramme envoyé par la CGTG banane au préfet de la Guadeloupe est resté sans réponse.

On se moque des travailleurs. Cela mérite une réaction virulente. Aux travailleurs de Capesterre de préparer la riposte qui s'impose.

BLANCHET: *Les travailleurs ont intéret à ne compter que sur leurs propres forces*

Meetings, discussions, manifestations prévues cette semaine à propos de la fermeture de Blanchet mettent ce problème à la une de l'actualité surtout dans les régions de Morne-à-l'Eau et du Moule.

Cependant, les travailleurs, tant ceux de de l'usine que les ouvriers agricoles ou les petits planteurs n'ont pas encore dit leur mot dans cette affaire. Ceux que l'on entend ce sont surtout les notables, les élus comme Saman et autres Davrin. Ces derniers jurent tous qu'ils feront tout pour empêcher l'usine de fermer. Avec des trémolos ils assurent la population qu'ils ne laisseront pas la SIS les mettre à la famine etc. . .

Samedi dernier dans un meeting organisé par l'UTA UPG, tout ce beau monde, d'un côté le comité de lutte dirigé par des notables du Parti communiste, de l'autre les élus de la commune, et en troisième lieu les nationalistes de l'UPG se sont tous partagé le micros dans une salle bondée de travailleurs de la canne. Chacun y est allé de son petit couplet exprimant son point de vue. Les élus ont dit qu'ils agiraient, les notables aussi, et les nationalistes UPLG ont parlé d'indépendance nationale.

Après tous ces "chefs", peu de travailleurs sont intervenus. Et cela donne tout de suite le ton du mouvement qui a lieu actuellement contre la fermeture de l'usine.

Des individus, partis ou groupes sont actuellement plus préoccupés par des visées politiques personnelles et entre autre la municipalité de Morne-à-l'Eau que des intérêts véritables des travailleurs.

Ils ont trouvé à bon compte un moyen d'apparaître et de se faire entendre . . . Demain on ne pourra pas dire que l'usine a fermé sans qu'ils n'aient rien fait . . . La belle affaire ! Si les travailleurs s'en remettent à ces notables pour qu'ils résolvent leurs problèmes, ils ont tort.

Car aucune de ces belles paroles ne remplacera l'action de classe dirigée et contrôlée par les travailleurs eux-mêmes. Si les travailleurs ne veulent pas être rejetés purement et simplement après la fermeture de l'usine, ils ont intérêt à ne compter que sur leurs propres forces. Ce n'est pas en restant derrière les maires, les conseillers généraux ou autres notables de commune qu'ils gagneront.

A PROPOS DES DERNIERES MESURES FISCALES : DEMAGOGIE... DEMAGOGIE...

"Cyclone fiscal sur les Antilles", tel était un des gros titres de France-Antilles pour qualifier la décision gouvernementale de réaménager la fiscalité pour les gros revenus sur un certain nombre de points dans les "Départements" d'outremer.

Ainsi en ce qui concerne les salaires, l'abattement d'impôts ne pourra être en 1980 supérieur à 18.000 francs par rapport aux impôts payés pour un même salaire en France.

Il faut savoir en effet que les salariés des Antilles paient 30% d'impôts de moins, ceci pour compenser le fait que la vie soit au départ bien plus chère ici qu'en France. Désormais, cet abattement au lieu d'être calculé en pourcentage est donné en valeur absolue, valeur qui décroîtra d'année en année à partir de 1980.

Cette mesure ne s'appliquera qu'aux très hauts salaires, ceux qui sont nettement supérieurs cette année à 100.000 F par an et concerne avant tout les hauts fonctionnaires et moyens bourgeois.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, payé par les capitalistes, la mesure est semblable. Avant on calculait cet impôt sur 75% des bénéfices déclarés par les sociétés. A partir de 1980, on calculera sur une partie de plus en plus grande des bénéfices jusqu'à atteindre la totalité en 1983.

On le voit donc, il n'y a pas de quoi faire peur à un capitaliste. Les mesures prises sont d'ordre démagogique. Le gouvernement fait semblant de s'en prendre aux privilégiés du système en leur enlevant une partie des avantages qu'ils ont, et la suppression des dégrèvements d'impôts va dans le même sens que la suppression, il y a un an et demi, des congés administratifs.

Face à ces mesures, la presse colonialiste aux ordres, France-Antilles en tête jette l'alarme et réclame la suppression de ces mesures. Le principal argument avancé est qu'elles toucheront la trésorerie des entreprises, et que celles-ci vont être contraintes de hausser les prix et même de licencier.

En réalité, ces mesures fiscales ne peuvent toucher qu'une petite minorité de privilégiés, qui ont par ailleurs toute latitude pour frauder le fisc, ne serait-ce qu'en ne déclarant pas de bénéfices ou en les minorant.

Quant à l'incidence que cela aurait sur l'avenir économique des Antilles . . . ! Il faut bien être des rangs des riches et des privilégiés pour confondre ce qui est bon pour soi . . . et ce qui est bon pour la collectivité.

J.B.

~ ECHOS DES ENTREPRISES ~

METALLURGIE (Martinique) UN DE NOS CAMARADES VICTIME DE LA BRUTALITE POLICIERE

Lundi soir vers 16 heures, un de nos camarades qui sortait du travail au Bassin de Radoub a été blessé par les gendarmes qui chargeaient les ouvriers du bâtiment en grève. Armés de lance-grenades et de matraques, les gendarmes s'acharnaient avec une brutalité inouïe sur tous ceux qui passaient devant eux. Plusieurs ouvriers du bâtiment ont été matraqués ou brûlés par les gaz. Deux femmes et un enfant ont été également blessés, pourtant ils ne manifestaient pas ! Une grenade lacrymogène est même venue atterrir dans une salle de classe de l'école maternelle proche qui a du être évacuée d'urgence.

Voilà le résultat du travail de ces messieurs, gardiens de l'ordre colonialiste.

Déjà le 14 juillet c'est l'agression sauvage de la police contre des manifestants et une foule pacifique qui a causé la mort de Mme La Crampe. Maintenant c'est au tour des gendarmes de s'acharner sur des travailleurs qui ne réclament que de meilleurs salaires ! La brutalité et la sauvagerie sont la seule réponse du pouvoir et des patrons à ceux qui ne réclament que leur dû !

CGSS DESCLIEUX : LES FEMMES DE MENAGE REFUSENT LE CHANGEMENT D'HORAIRE.

Les femmes de ménage de la Caisse sont de nouveau l'objet d'une attention particulière de la direction.

En effet "les organisateurs" du temps de travail leur proposent un réaménagement de leur horaire de travail en leur faisant quitter une heure plus tôt le matin et repoussant d'une heure la sortie du soir.

En pratique, cela fera que les femmes de ménage commenceront le matin à 7 heures et quitteront le soir : soit à 20 heures 30, soit à 22 heures le lundi et le jeudi.

Et tout ce plan, est élaboré parce qu'il semble aux yeux de la direction que entre 7 heures et 8 heures les femmes de ménage „se la coulent douce" !

Cette mentalité de nos directeurs qui s'identifie de plus en plus à celle d'administrateurs de forteresse ne fait que trop se répandre. Et le refus opposé par les femmes de ménage à ce nouveau projet est la réponse qu'il fallait pour couper court à toute attaque de la direction.

CLARAC: BON MARCHE QUI REVIENT CHER

Dans un "nouveau" bâtiment "très joli" de Clarac, Calmette, il se passe des incidents dûs à la politique d'économie de l'administration.

La première tranche de ce service a été ouverte depuis un an et connait de nombreux problèmes : inondations par la pluie, portes qui s'affaissent toutes seules, sonneries qui n'ont jamais fonctionné, blocage automatique des portes en panne, plafonds avec de la moisissure à 100%. Tout ceci dans un beau pavillon "neuf" fait en réalité au moindre coût.

La deuxième tranche, elle, ouverte à la mi-août connait déjà des déboires.

Cette tranche qui correspond à l'ancien Calmette vieux d'au moins 50 ans a été transformée et retapée. De plus l'office grand de 2m50 sur 3m est inutilisable. Et c'est dans ce service que le 10 septembre aux environs de 13 heures, le plafond d'une chambre s'est affaissé sur les malades et a fait un blessé.

Voilà où conduit la politique d'économie de la direction. C'est une politique criminelle.

SOFROI : UN PAS IMPORTANT

Samedi après - midi et lundi matin, d'après la circulaire de la direction, nous devions faire un inventaire trimestriel.

Mais, depuis notre grève de solidarité contre la mise à pied d'un camarade en juillet dernier, nous avions décidé de revenir sur cette habitude du patron de nous nous faire travailler le samedi après-midi.

Durant cette semaine, plusieurs réunions ont eu lieu avec le syndicat et nous avons réclamé que la direction modifie l'organisation de son inventaire.

Ainsi samedi tout a été arrêté dès 14 heures au lieu de lâcher le travail plus tard dans l'après-midi. Et lundi nous avons fait la journée continue et nous avons arrêté vers 15 heures.

Tous les camarades considèrent qu'il s'agit d'un premier pas important.

Mais ce n'est qu'un premier pas. Les collègues disent déjà que la prochaine fois c'est le samedi à midi, c'est à dire à l'heure normale qu'il nous faudra arrêter. Ils ont bien raison car il faut que les patrons du commerce se mettent dans la tête que les inventaires doivent être organisés par eux, sur nos horaires de travail.

HAITI : LES OPPOSANTS SONT PUNIS DE MORT

Le 22 septembre la famille Duvalier a célébré le 22ème anniversaire de son installation au pouvoir en Haiti. Elle a voulu fêter 22 ans de terreur à l'encontre de la population, 22 ans de misère pour le peuple haitien.

Aujourd'hui toutefois la dictature se sent menacée. Son pouvoir est ouvertement contesté. Ainsi, malgré l'absence totale de liberté dans ce pays, plus de 80% de la population a osé s'affirmer mécontente du régime Duvalier, comme témoignent les résultats d'un sondage effectué dans la population par le journal hebdomadaire LE PETIT SAMEDI SOIR.

Différents milieux expriment ouvertement leur opposition au régime en place. Ainsi les artistes et les écrivains qui protestèrent à plus de 200 en mai dernier contre la censure du théâtre en Haiti. Par ailleurs, en juillet 79 trois "nouveaux" partis ont affirmé leur existence en tant que partis d'opposition. Bien sûr cette opposition n'a rien de révolutionnaire. Elle se déclare elle-même "chrétienne et modérée". Il semble également qu'elle soit encouragée par les impérialistes américains. Le gouvernement des Etats-Unis sait en effet que la situation de dictature et de misère est intenable en Haiti. Dans cette région du monde, aux portes même des Etats-Unis, ils préfèrent éviter une explosion populaire. On conçoit aisément que l'installation au pouvoir, en Haiti, d'une équipe aux mœurs moins brutales, plus "démocratiques", aurait l'heur de plaire aux Etats-Unis, et que ceux-ci soutiennent l'opposition aux Duvalier.

Quoi qu'il en soit, les Duvalier sont prêts aux pires crimes pour se maintenir au pouvoir. Après une période relativement calme, la répression s'est renforcée. Les arrestations d'opposants se multiplient, plus de 200 depuis le 28 août. Les milices, les bandes armées du régime, sont incitées à semer la terreur, à tuer. Et elles tuent. Comme les gardes du corps du président qui ont assassiné en juillet dernier un jeune opposant, Raynald Taylord.

Mais milices, police secrète, gardes du corps, lois d'exception ne feront pas cesser l'opposition aux Duvalier. Les pauvres d'Haiti ont intérêt à s'organiser pour mener une lutte bien sûr contre la dictature, mais aussi pour leur propre compte.

FRANCE : SOUTENONS LA LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES !

Depuis déjà plus de quatre ans, des travailleurs immigrés luttent dans les foyers contre la direction des sociétés qui gèrent ces foyers: la SONACOTRA. Par ailleurs, au cours du mois d'octobre une loi préparée par les ministres Bonnet et Stoleru sera présentée devant la chambre des députés. Si cette loi est votée toutes les raisons seront valables et légalisées pour expulser les travailleurs immigrés. La police pourra invoquer pour une expulsion : «troubles de l'ordre public», «limitation du nombre des immigrés dans une branche professionnelle», «manque de travail dans la région»..... Ce qui aggrave le tout c'est que la police n'aura aucun compte à rendre pour ces expulsions.

C'est pour attirer l'attention sur cette loi que le Comité de Coordination des Foyers en Lutte a organisé au cours du weekend du 29 et 30 septembre une campagne d'explication et d'information dans toute la France. Dans la région parisienne un rassemblement a eu lieu à Garges-lès-Gonesses samedi 29 septembre. Au cours de ces manifestations les travailleurs immigrés ont expliqué leur situation et ont dénoncé le projet de loi. Ils en ont profité pour exposer au public les raisons de la grève des loyers qu'ils mènent depuis 1975 dans les foyers SONACOTRA. Ils ont présenté leur plate forme de revendications.

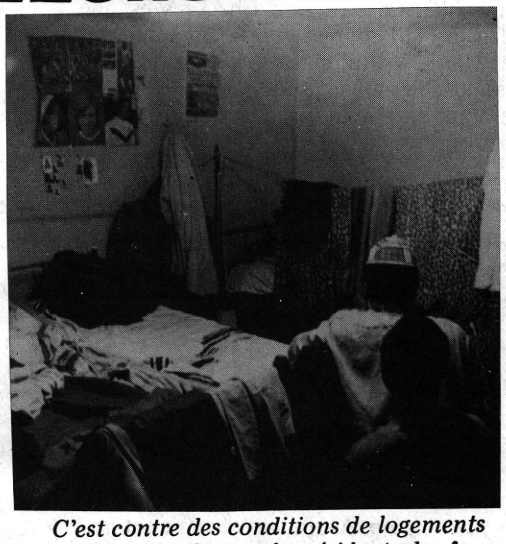

C'est contre des conditions de logements sordides que luttent les résidents des foyers Sonacotra

Jusqu'à présent la direction de la SONACOTRA et le gouvernement qui la soutient refusent de négocier. Leur seule réponse depuis quelque temps a été l'envoi de CRS contre les foyers en grève comme à Strasbourg et Garges lès Gonesses en juillet 79.

Les travailleurs de France et en particulier les travailleurs antillais se doivent de porter leur soutien à ces hommes en lutte pour leur dignité. Nous devons participer à toutes les manifestations de solidarité avec les travailleurs immigrés en lutte.

MANIFESTATION POUR L'INDEPENDANCE EN NOUVELLE-CALEDONIE

A l'appel du Front indépendantiste, plus d'un millier de manifestants ont défilé à Nouméa le 24 septembre, jour anniversaire du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France. Ce fut l'occasion pour des travailleurs et des jeunes regroupés dans différentes organisations indépendantistes, de réaffirmer leur volonté de lutter contre la présence du colonialisme en Nouvelle-Calédonie, pour l'indépendance du peuple canaque.

Les Kanaks constituent un peu moins de la majorité de la population calédonienne. Ce sont eux qui résistèrent aux premiers colons blancs et dont la résistance fut brisée par les travaux forcés qui s'étaient instaurés avec le bagne. Le Bagne dura près d'un demi siècle en Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui encore la peine de travaux forcés abolie en France existe encore en Nouvelle-Calédonie et dans les autres TOM.

Les blancs calédoniens descendants des premiers colons (les Caldochs comme les Békés aux Antilles) ont par contre bénéficié bien avant des avantages sociaux et des droits politiques. Ils s'opposent cependant aux Français qui s'installent de plus en plus en Nouvelle-Calédonie.

L'administration coloniale composée de hauts fonctionnaires représente le pouvoir local et défend les intérêts économiques français : les gisements de Nickel, qui sont au deuxième rang de la production mondiale sont exploités par la Société le Nickel appartenant au groupe ROTHS—CHILD. Toutes les tentatives de lutte contre l'oppression coloniale sont réprimées par les forces de répression installées sur place. L'Union Calédonienne, dirigée par les Caldochs, est le parti autonomiste qui vise à reconquérir plus de pouvoir au sein de l'assemblée Territoriale. Depuis 1957, la Nouvelle-Calédonie est Territoire d'Outre-Mer, ayant un pouvoir local, un conseil de gouvernement de 5 membres présidé par un gouverneur. Une assemblée territoriale de 35 membres élus au suffrage universel pour 5 ans vote le budget territorial. En 1963, par les lois de Billote, le gouvernement français limitait les pouvoirs de cette assemblée ... Par ces lois il a donné plus de garanties aux intérêts miniers français en contrôlant toutes transactions concernant le nickel.

Les Caldochs, en revendiquant plus d'autonomie réclament en fait l'abrogation de ces lois, ce qui leur permettrait plus de libertés économiques pour contrôler les richesses minières. En 1969, 1973, 1974 des manifestations autonomistes sont réprimées.

Aujourd'hui des organisations luttent pour l'indépendance du peuple canaque, en revendiquant une nation canaque.

Les dirigeants nationalistes des différentes organisations indépendantistes sont de plus en plus exaspérés par l'envoi massif de fonctionnaires français qui bénéficient d'avantages. La petite bourgeoisie intellectuelle se sent ainsi lésée. Ce sont avant tout leurs intérêts qu'ils défendent et non pas ceux des travailleurs calédoniens.

Toutefois, les indépendantistes sont majoritaires dans la population canaque et expriment le profond mécontentement qui existe dans les couches les plus exploitées de la population calédonienne.

Noël Cantius

UN POGROME A POINTE-A-PITRE *(suite de la p.1)*

Cet élu de la bourgeoisie pointoise a montré depuis longtemps sa prédilection pour les méthodes de type fascistes. A propos des dominicains, il avait adressé, rappelons-le, un télégramme au préfet demandant de stopper leur entrée en Guadeloupe. Dans plusieurs déclarations, il avait affirmé que des troubles pourraient se produire. Il y a quelques jours, il faisait distribuer un tract s'en prenant encore aux dominicains, et prétendant que la municipalité pointoise avait créé une rue piétonne "pour les dominicains et les haitiens" (des pacotilleuses devant s'y installer).

Enfin, des centaines de personnes l'ont vu devant le commissariat de police, samedi matin, au cœur de "l'action" excitant la foule contre les dominicains. Ce qui ne l'empêchera pas, plus tard de déclarer qu'il "déplore" cette affaire et que "malheureusement, ses prédictions se sont réalisées". Cet individu aimant à s'entourer d'hommes de main, notamment lors des élections, mettre sur pied de telles bandes est pour lui chose aisée.

Mais il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Et en cette occasion, cela résume l'attitude de la police et de la préfecture. Plusieurs témoignages confirment que dès le début (après les coups de feu) des policiers auraient déclaré : «débouyé zôt ; nou-minm, nou las évè yo». Tous les appels de voisins horrifiés se heurtèrent à un mur de silence. Le sous-préfet Renard eut l'audace (ou l'inconscience) de dire : «j'ai suivi cette affaire toute la nuit ; nous n'avons pas voulu intervenir directement, pour ne pas provoquer un bain de sang ; nous avons voulu assurer le sorties des cinémas».

Eh, bien parlons-en ! Tandis que les dominicains sortant du Rex étaient bastonnés, même à terre, les policiers contemplaient le spectacle d'un œil goguenard et, lorsqu'ils pensaient que la victime "avait son compte" ils appelaient une ambulance. Le lendemain ils "réceptionnaient" les gens "arrêtés" (selon le mot du préfet) et bavardaient avec les agresseurs.

Pourquoi se demandent certains, la police est-elle restée les bras croisés, alors que pour Baimbridge, il y a quelques mois, des dizaines de CRS et policiers étaient mobilisés, de même que lors de l'incident du conseil général, où la police frappa sans ménagement les manifestants qui protestaient contre Bernier ? La réponse est simple : c'est que dans ce cas, les agissements des nervis, dont beaucoup sont des repris de justice notoires, allaient dans le sens des intérêts des capitalistes et de l'ordre colonial. Et ceux qui, parmi les travailleurs, se sont laissés abuser en partie par la propagande anti-dominicaine de France-Antilles et de Viviès, feraient bien d'y réfléchir.

Max RODON

CHFF : DES MENACES DE FIEVRE JAUNE *une légèreté intolérable*

Depuis le vendredi 28 septembre, le personnel de l'Hospice est inquiet. En effet, des bruits circulent selon lesquels cet étage sera réservé à des Martiniquais qui ont séjourné à Trinidad. Compte tenu de l'apparition d'une épidémie de fièvre jaune, ces personnes seront isolées et mises en observation dans ce service dans les jours qui viennent. Ceci est tout à fait normal.

Ce qui est par contre intolérable, c'est que le personnel ne soit pas officiellement informé des causes de l'hospitalisation et des problèmes que cela soulève.

Or, il semble que la direction n'ait pas encore pris toutes les précautions d'usage : le personnel est-il vacciné ? A-t-on prévu tous les moyens d'isoler les activités dans lesquelles les travailleurs seront en contact avec ces malades : repas, linge, vaisselle etc. ... ?

L'arrivée de ces personnes était envisagée comme possible depuis le lundi 2.

La façon dont ces décisions ont été prises par l'administration, la légèreté avec laquelle la direction agit, le fait qu'elle mette en danger la santé de tous, mérite une dénonciation publique. La population doit être informée rapidement. De plus, les travailleurs hospitaliers ont intérêt à exiger que des mesures de salubrité exceptionnelles et minutieuses soient prises pour éviter toute contagion de cette maladie grave. Il convient aussi de les vérifier et de les contrôler.

CONTRE LES VIOLENCES ANTI - DOMINICAINS LA PROTESTATION S'ORGANISE !

Contre les violences anti-dominicains, un mouvement unitaire s'est constitué, constitué par le GRS, CO, PCG, UFG, UJCG, CGTG, UIG-CFDT, FO, la FEN, la FTG, le SPECOG, JAG. Ces organisations ont organisé mardi soir une conférence de presse et organisent samedi matin une manifestation de protestation à Pointe-à-Pitre.

POUR PROTESTER CONTRE L'AGRESSION DE L'EXTREME DROITE CONTRE LES DOMINICAINS, TOUS SAMEDI 10H30 A LA RUE PIETONNE A POINTE-A-PITRE.

DES JEUNES DU ROBERT ORGANISENT UN GALA DE SOLIDARITE AVEC LES SINISTRES DE LA DOMINIQUE.

Un gala se soutien au profit des sinistrés de la Dominique est organisé par un groupe de jeunes du Robert le

DIMANCHE 7 OCTOBRE

A PARTIR DE 18 HEURES

A LA VIGIE DU ROBERT (EX - ESCALE)

Ce gala sera animé par :

- *Guy METHALIE*
- *TANGARA*
- *Léon SAINTE - ROSE*
- *Max CYLIA*
- *La SELECTA*
- *Les FOUS DU RIRE*
- *BOIS D'EBENE*
- *Les conteurs Pierre MARIE-SAINTE et Jean-Claude DUVERGER*

Participation : 20 F.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728